

ID: 061-200068856-20240321-2024_03_073-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 21 MARS 2024

Nombre en exercice: 31 Nombre de présents : 21 Nombre de votants : 29

Convocation du 14.03.2024 Affichage du 14.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Normandel suite à la convocation du 14.03.2024, affichée le quatorze mars 2024.

Etaient présents: M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Pascal (représente M COUDRAY Pascal), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, Mme LEVESQUE Catherine (représente M MICHEL-FLANDIN Patrice), M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés: Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMARET Stéphanie), M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Monsieur COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Monsieur du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane).

Etaient absents-non excusés: M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia.

Monsieur JUSZEZAK Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024.03.073 MARCHE TRAVAUX FAUCHAGE ELAGAGE 2024-2026: ATTRIBUTIONS DES LOTS

Une consultation a été lancée pour réaliser les travaux d'élagage et de fauchage sur le territoire de la communauté de communes des hauts du perche pour la période 2024 à 2026.

Les travaux de fauchage et d'élagage se décomposent en trois lots :

- Lot 1: Secteur Ouest de la CDC 106 kms de voiries communales et 72 kms de voiries départementales soit 178 kms au total Montant maximum par an: 55 000 € TTC
- Lot 2 : Secteur Est de la CDC 105 kms de voiries communales et 70 kms de voiries départementales soit 175 kms au total Montant maximum par an: 55 000 € TTC
- Lot 3: Secteur Sud de la CDC 112 kms de voiries communales et 70 kms de voiries départementales soit 182 kms au total Montant maximum par an: 58 000 € TTC

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le



Après avoir procéder à l'ouverture des plis le 5 mars 2024, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mars 2024 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres

Au vu des critères de jugement des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir les offres suivantes ;

Lot 1 : Secteur Ouest de la CDC : entreprise AC Elagage pour un montant de 47 706.00 € TTC

Lot 2 : Secteur Est de la CDC : entreprise SARL Fouquet pour un montant de 43 986.00 € TTC

Lot 3 : Secteur Sud de la CDC : entreprise Julien Garnier pour un montant de 49 752.00 € TTC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer les marchés de travaux aux entreprises ci-dessus mentionnées,
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer lesdits marchés et tous documents y afférent avec les entreprises ci-dessus mentionnées,
- D'accepter la dévolution des travaux liés à ces marchés de travaux.

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le Et publication du Le Président, Emmanuel LE SECQ

des HAUTS du PERCHE